GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_35 - Nicolas Suter et consorts au nom PLR, UDC et VL - Indicateurs Clés de Performances (ICP) dans les Directions Générales de l'État de Vaud.

Texte déposé :

Toute organisation suit, de manière intentionnelle ou pas, des indicateurs clés de performance (ICP). Les organisations performantes mettent en place de tels indicateurs de manière intentionnelle et stratégique. Ces indicateurs sont essentiels également dans les administrations étatiques pour mesurer l'efficacité, la qualité des services publics et l'utilisation des ressources. Ils permettent de suivre les objectifs stratégiques, d'évaluer les résultats des politiques publiques et de renforcer la transparence et la redevabilité. Grâce aux ICP, les décideurs peuvent identifier les dysfonctionnements, ajuster les priorités et améliorer la performance globale. Ils facilitent également la comparaison entre services ou régions et favorisent une culture de résultats.

Bien conçus, les ICP aident à aligner les actions quotidiennes des collaborateurs de l'État avec les missions de l'État, garantissant ainsi une meilleure allocation des fonds publics au service des citoyennes et des citoyens.

Parmi les indicateurs qu'il serait important de suivre, nous pourrions imaginer :

- Temps de traitement des différentes demandes faites à l'État, par exemple : synthèse CAMAC, demande de subvention, ruling fiscal, validation des comptes d'une entité subventionnée, etc.
- Proportion d'activités de contrôles par rapport aux activités de développement et de soutien (DGE et DGTL par exemple)
- Propension à avoir recours à des consultants externes
- Suivi des EPT par fonction
- Absentéisme
- Satisfaction des parties prenantes de l'État (citoyens, communes, entreprises ou autres organisations)

Le présent postulat demande au Conseil d'État un rapport sur l'utilisation des indicateurs clés de performance dans les Directions générales de son administration. Ce rapport abordera notamment les points suivants :

1. Quels sont les indicateurs clés de performance en place dans les directions générales de l'État de Vaud ?
2. Y a-t-il des directions générales n'ayant pas d'indicateurs clés de performance ? si c'est le cas, quelles en sont les raisons?
3. Y a-t-il une consolidation de ces indicateurs au niveau du Conseil d'Etat ?
4. Quels sont les principales observations et actions entreprises par les directions générales ?
5. Les directions générales ayant une interaction directe avec les citoyens, les entreprises ou les communes, comme la DGE, la DGTL, la DGMR ou la DGCS ont-elles des indicateurs clés de suivit de la satisfaction de leurs parties prenantes ?

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Aurélien Clerc (PLR)
5. Bernard Nicod (PLR)
6. Blaise Vionnet (V'L)
7. Carole Dubois (PLR)
8. Carole Schelker (PLR)
9. Cédric Echenard (SOC)
10. Cédric Weissert (UDC)
11. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
12. Cloé Pointet (V'L)
13. Denis Dumartheray (UDC)
14. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
15. Florence Gross (PLR)
16. Georges Zünd (PLR)
17. Gérard Mojon (PLR)
18. Graziella Schaller (V'L)
19. Grégory Bovay (PLR)
20. Guy Gaudard (PLR)
21. Jean-Claude Favre (V'L)
22. Jean-Daniel Carrard (PLR)
23. Jean-François Cachin (PLR)
24. Jean-Luc Bezençon (PLR)
25. Jean-Marc Udriot (PLR)
26. Jean-Rémy Chevalley (PLR)

27. Jerome De Benedictis (V'L)
28. John Desmeules (PLR)
29. Josephine Byrne Garelli (PLR)
30. Laurence Bassin (PLR)
31. Laurence Cretegny (PLR)
32. Laurent Miéville (V'L)
33. Loïc Bardet (PLR)
34. Marc Morandi (PLR)
35. Marion Wahlen (PLR)
36. Mathieu Balsiger (PLR)
37. Maurice Gay (PLR)
38. Michael Wyssa (PLR)
39. Nicolas Bolay (UDC)
40. Nicolas Glauser (UDC)
41. Nicole Rapin (PLR)
42. Olivier Agassis (UDC)
43. Olivier Petermann (PLR)
44. Oscar Cherbuin (V'L)
45. Philippe Germain (PLR)
46. Pierre-André Romanens (PLR)
47. Regula Zellweger (PLR)
48. Romain Belotti (UDC)
49. Sébastien Pedroli (SOC)
50. Sergei Aschwanden (PLR)
51. Thierry Schneiter (PLR)